

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Du 25 Juin 2020

Présents : Didier BERTRAND, Brigitte BOURIN – BARRAUD, Nadine CHENE, Caroline COURTIN, Johann DAFONSECA, Gérard COINCHELIN, Christian DANIAU, Natacha FRAPPIER, Christian GUIBERT, Annick MORISSON, Frédéric PARTHENAY, Florence SOUCHARD, Laurent VIDAL et Philippe VIROULAUD

Excusé(e) : David MOUNIER (pouvoir Natacha FRAPPIER)

Secrétaire de séance : Philippe VIROULAUD

Ordre du jour :

- Présentation du nouvel agent technique (Damien POUGEARD)
- Subventions aux associations (prévisions)
- Décisions modificative (ouverture de crédit) pour achat de débroussailleuse
- Délégations du conseil municipal au maire (modifications)
- Syndicats (modifications)
- Délibération pour appui du conseil municipal en vue de la construction d'un hangar professionnel
- Achat d'un terrain communal par la CUMA des Pierrières
- Questions diverses

Début de Séance : 20h30

Compte-rendu du dernier conseil municipal approuvé.

Présentation du nouvel agent technique (Damien POUGEARD)

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Subventions aux associations (prévisions)

- ADMR 300 € : le conseil se demande la justification d'un tel montant depuis de nombreuses années ;
- Prisonniers de guerre / Donneurs de sang (plus prêt de la salle une fois par an) / Parents d'élèves / CJR / club des Podiorégaliens / comité de jumelage de Mansle / FALM 16 € ;
- Chasse 66 € (dont 50 € pour la gestion des nuisibles) ;
- Djemaaya : nouvelle association, subvention de 16 €.

Adoption à l'unanimité

Décisions modificative (ouverture de crédit) pour achat de débroussailleuse (12 ans)

Achat d'une débroussailleuse à dos (620,83 € HT) en urgence.
Ouverture de crédit approuvée à l'unanimité.

Délégations du conseil municipal au maire (modifications)

Suite à un refus de la préfecture, il faut indiquer un montant ou à défaut l'absence de limites aux montants et ce pour tous les articles concernés.

Le conseil adopte le principe de l'absence de limites aux montants.

Syndicats (modifications)

- PETR : ce sont les élus communautaires qui seront élus (maire et adjoint : élus à la communauté de communes) : 20 élus titulaires et 20 adjoints ;
- Syndicat Bandiat-Tardoire et Charente non domaniale : compétence de la communauté de communes, donc élus communautaires (à confirmer) ;
- Forêt de la Boixe : Johan et Philippe et un suppléant Christian GUIBERT.

Délibération pour appui du conseil municipal en vue de la construction d'un hangar professionnelle

Un artisan (Laurent VIDAL – LV Batiment) installé aux Sablons souhaite déplacer son bâtiment.

Délibération voté pour appuyer la demande de LV Bâtiment pour la construction d'un hangar (14 oui et 1 abstention).

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Achat d'un terrain communal par la CUMA des Pierrières (Président Frédéric Parthenay)

Projet de construire un hangar photovoltaïque (1850 m² de surface) sur un terrain situé entre Puygelier et la RN10. La surface du terrain est de 2,2 ha. La surface à acheter serait identique. M. le Maire demande à Messieurs Parthenay et Daniau, membres du bureau de la CUMA, de sortir pour que le conseil statue.

Accord de principe pour vendre l'ensemble.

Questions diverses

- Tracteur tondeuse (8 ans) à changer. 2 entreprises sollicitées pour le changer.
- Compromis de vente pour un terrain aux Brangeries 2 (25092 €).
- Marché des Producteurs de Pays le 02/07/20

Fin de séance : 23h00